

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER

Cabinet du préfet

Fort-de-France, le 13 juillet 2017

Communiqué de presse

Mardi 11 juillet 2017, deux marins ont été secourus lors du naufrage de leur embarcation au Nord de la Guadeloupe.

Mardi 11 juillet à 16h, un proche informé par téléphone appelle le CROSS pour signaler le naufrage en cours d'une saintoise, le SIMEON. L'embarcation prend l'eau dangereusement au large de la Guadeloupe, au Nord de la Pointe de la grande vigie, avec deux personnes à bord.

Après avoir lancé un appel VHF sur le canal 16 pour relayer la détresse aux navires et aéronefs à proximité de la zone de l'accident, le CROSS AG engage l'hélicoptère de la sécurité civile, Dragon 971, ainsi que l'avion des douanes, Galaxy, pour localiser et porter assistance au navire. En réponse à l'appel VHF, le navire citerne GAS RAY accepte de se dérouter vers la position estimée de l'embarcation. Deux navires de pêche, le NAZARETH et le TIPHAINE se dirigent également vers le navire en difficulté.

Peu avant 17h les moyens aériens repèrent l'embarcation grâce à son emploi d'un fumigène. Les deux navires de pêche ont rejoint le SIMEON et récupèrent les deux personnes à leur bord. Ils remorquent l'embarcation jusqu'à Port Louis où ils arrivent à la tombée de la nuit.

La « solidarité des gens de mer » a fait preuve de son efficacité en permettant de récupérer sains et saufs les deux marins et de ramener à bon port leur embarcation. Cette opération invite le CROSS AG à rappeler que la VHF demeure l'équipement de sécurité marin indispensable pour se signaler en cas de panne ou d'accident et pour porter assistance aux navires à proximité. Le téléphone portable reste un moyen d'alerte particulièrement fragile dès que l'on s'éloigne de la côte.



Contact presse
CROSS : 196